

Réf: Dossier 287953

Avis de constitution

SOCIETE « ASPAC-CIV »

Siège ANGRE 7IEME TRANCHE, Lot 2982, Ilot 250 A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASPAC-CIV »

Objet : L'ACTIVITE DE CONSEIL, D'INGENIERIE , DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL, DE SERVICES AUX ENTREPRISES , DE DEVELOPPEMENT DE PROJETS D'INVESTISSEMENT, DE CONSTRUCTION DE PROJETS D'INFRASTRUCTURE D'INTERMEDIAIRE COMMERCIAL ET DE COMMERCE.

LA SOCIETE PEUT D'UNE MANIERE GENERALE, EFFECTUER TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, FINANCIERES , MOBILIERES, IMMOBILIERES ET AUTRES QUI SE RATTACHENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A SON OBJET OU QUI SONT DE NATURE A EN FACILITER LA REALISATION.

ELLE PEUT EXERCER TOUTES FONCTIONS ET TOUS MANDATS ET S'INTERESSER PAR VOIE D'APPORT, DE FUSION, DE SOUSCRIPTION OU DE TOUTE AUTRE MANIERE A TOUTE AUTRE SOCIETE, ASSOCIATION OU ENTREPRISE AYANT UN OBJET IDENTIQUE SIMILAIRE OU CONNEXE AU SEIN OU FAVORISANT LE DEVELOPPEMENT DE SES ACTIVITES LUI FOURNISSANT DES RESSOURCES OU FACILITANT LA VENTE DE SERVICES ET DE PRODUITS.

ELLE PEUT DONNER UNE GARANTIE OU FOURNIR DES SURETES AU PROFIT D'ENTREPRISES OU DE PERSONNES PRIVEES, AU SENS LARGE.

SI L'EXECUTION DE CERTAINS ACTES EST SOUMISE A DES CONDITIONS PREALABLES D'ACCES A LA PROFESSION, LA SOCIETE SUBORDONNE SES ACTES, EN CE QUI CONCERNE L'EXECUTION DE CES ACTES, A LA REALISATION DE CES CONDITIONS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ANGRE 7IEME TRANCHE, Lot 2982, Ilot 250 A

Dirigeant(s) M YEO NAHOUA ALI (COGÉRANT), M MASSART JACQUES MICHEL VIVIANE JEAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02777 du 19/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16423/GTCA/RC/2024 du 19/03/2024

